



ADAMA

# SELVA®

## Retrouver l'essence même de la protection anti-mildiou



**Besoin  
d'une sécurité  
anti-mildiou**

### Sécurité

- Le cymoxanil, préventif, pénétrant et stoppant à 24h – 48h.
- Persistance d'action.

### Responsabilité

- Profil favorable.
- Aucun effet sur les fermentations et sur les qualités organoleptiques des vins.

### Facile d'utilisation

- Utilisable sur toute la période végétative.
- Formulation liquide.

ADAMA.COM

FONGICIDE



© Adama

# SELVA®

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

|                  |   |
|------------------|---|
| Composition      | 30 g/L (2,14%) Cymoxanil + 300 g/L (21,35%) oxychlorure de cuivre.  |
| Formulation      | SC suspension concentrée.   |
| Famille chimique | Le cymoxanil appartient à la famille chimique des acétamides, l'oxychlorure de cuivre à celle des inorganiques.   |
| Mode d'action    | SELVA® est un fongicide préventif et curatif. Il est pénétrant et agit par contact sur le mildiou. L'oxychlorure de cuivre a une action multisite préventive. |
| Conditionnement  | Bidon 10 L.   |

|   |           |                     |  |
|---|-----------|---------------------|--|
| Oxychlorure de cuivre   | Cymoxanil | Formulation liquide | Profil favorable                         |
| Préventif, pénétrant et stoppant.<br>Bonne résistance au lessivage<br>Diminution du risque de résistance. |           | Facilité d'emploi.  | S'adapte à tous les cahiers des charges. |

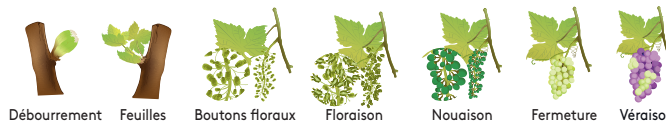
POINTS FORTS POUR LA VIGNE

- 1 RESPECT DES ACARIENS PRÉDATEURS
- 2 AUCUN EFFET SUR LES FERMENTATIONS ET LES QUALITÉS ORGANOLEPTIQUES
- 3 INSCRIT SUR LISTE VERTE DU BNIC

## USAGES ET DOSES AUTORISÉES

| USAGE         | DOSE   | NB APPLICATIONS   | DÉLAI AVANT RÉCOLTE | DRE | ZNT |
|---------------|--------|---|---------------------|-----|-----|
| Vigne mildiou | 4 L/ha | dans la limite de 28kg de cuivre /ha sur une période de 7 ans | 21 jours            | 6h  | -   |

SELVA® est adapté pour un positionnement préventif et curatif en fin de saison. Il peut néanmoins être utilisé toute la campagne. Bonne résistance de SELVA® au lessivage en cas de pluie.



## CONDITIONS D'UTILISATION

SELVA® peut être utilisé dans le cadre d'un programme préventif et/ou curatif à la dose de 4 L/ha durant toute la période végétative. Le produit s'utilise en cadence de 10 - 12 jours. En cas de forte pression réduire l'intervalle de traitement à 8 jours. En cas de pression maladie faible ou traitement partiel de végétation, la dose SELVA® peut être réduite sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Si le traitement n'a pas pu être réalisé en préventif, l'action du cymoxanil permettra d'intervenir 1 à 2 jours maximum après une pluie contaminante.

- Privilégier un traitement par temps calme, sans vent, et lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les situations de stress hydrique et thermique.
- Reporter le traitement si des pluies sont prévues dans les deux heures après l'application.
- Suivre les préconisations du B.S.V (Bulletin de Santé du Végétal) et renouveler les traitements en fonction de la climatologie afin d'assurer la protection du vignoble durant toute la période végétative.
- Pour gérer les risques de résistances, respecter la note technique résistances maladies de la vigne.

SELVA® : AMM N°9200436 - SC - Suspension concentrée - Cymoxanil 30 g/L (2.14%) + oxychlorure de cuivre 300 g/L (21.35%) - Attention - H410.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Février 2020. Annule et remplace toute version précédente.

## SELVA®

ATTENTION

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme .



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**